

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 16 février 2023	
Date de l’Affichage : 28 février 2023	
Conseillers en exercice : 14	
Présents : 11	
Votants : 12	

Le 24 février 2023

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Lysiane FRANCES-PY - Isabelle GRIFFOND-BOITIER - Corinne HOFFEL - Myriam PETHITHORY - Pascal PION .
MM - Daniel BERTHAUD – Gérard BOICHOT - Olivier CARREY – Vincent NEDEY.
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme Céline SCHWARTZ

Absent

MM. Didier BERÇOT - Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Céline SCHWARTZ à Carole THOUESNY

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Rénovation de l’éclairage public : Assistance technique à maîtrise d’ouvrage en éclairage public. Convention de mise à disposition des services avec le SYDED

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité d’entreprendre des travaux de rénovation du parc de son éclairage public afin de rationaliser les coûts d’énergie, de maintenance et d’exploitation des installations.

Afin d’avoir un appui technique et administratif, il est proposé au conseil municipal de solliciter le SYDED pour une mise à disposition de service et de conseils en éclairage public conformément aux modalités prévues dans la convention de mise à disposition de service ci jointe.

Le montant de cette prestation est établi à partir d’un forfait journalier de **270 euros** multiplié par le nombre de journées de prestation. Pour la cas présent **12 journées** soit **3 240 euros**.

Le conseil municipal, après avoir entendu l’exposé du Maire, et en avoir délibéré, décide à l’unanimité des votants moins une abstention :

- de confier la mission d’AMO au SYDED
- d’autoriser Madame le Maire à signer la convention d’assistance technique afférente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Dasle, le 27 février 2023

Madame le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le



ID : 025-212501969-20230224-DCM_2023_8-DE